



Pôle développement  
Direction du développement et de l'aménagement territorial  
Sous-direction aménagement et transition écologique  
Affaire suivie par Christophe MADEGARD  
☎ : 05.44.00.16.36  
Réf. PDEV/DDAT/SDATE/2021/n° 31/0005

Monsieur Jean-Pierre NEXON  
Maire de Sauviat-sur-Vige  
Mairie  
68, rue Emile Dourdet  
87400 SAUVIAT-SUR-VIGE

Limoges, le 04 JAN. 2022

Objet : Plan local d'urbanisme de la Commune de Sauviat-sur-Vige.

P.J. : Carte de l'itinéraire de randonnée de la commune inscrit au PDIPR de la Haute-Vienne.

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Sauviat-sur-Vige, pour avis.

Après examen des documents, je vous informe que votre Commune dispose d'un circuit de randonnée inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) de la Haute-Vienne, « le Circuit des Puy », qui ne se trouve pas impacté directement par le projet.

La zone d'étude du projet n'est concernée par aucun espace naturel sensible. Cependant, il existe 2 sites NATURA 2000 ainsi que 2 ZNIEFF sur la commune de Sauviat-sur-Vige :

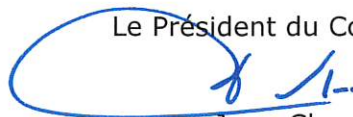
- La ZNIEFF de type 1 n° 740120218 « Vallée de la Bobilance de Lavaud à la confluence du Taurion » et la n° 740002761, de type 2, « Forêt d'Espagne » ;
- les sites NATURA 2000 n° 7401149 « Forêt d'Espagne » et n° 7401146 « Vallée du Taurion et affluents ».

En dehors de ces précisions, le projet de PLU de la Commune de Sauviat-sur-Vige n'appelle pas d'observation particulière de ma part.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

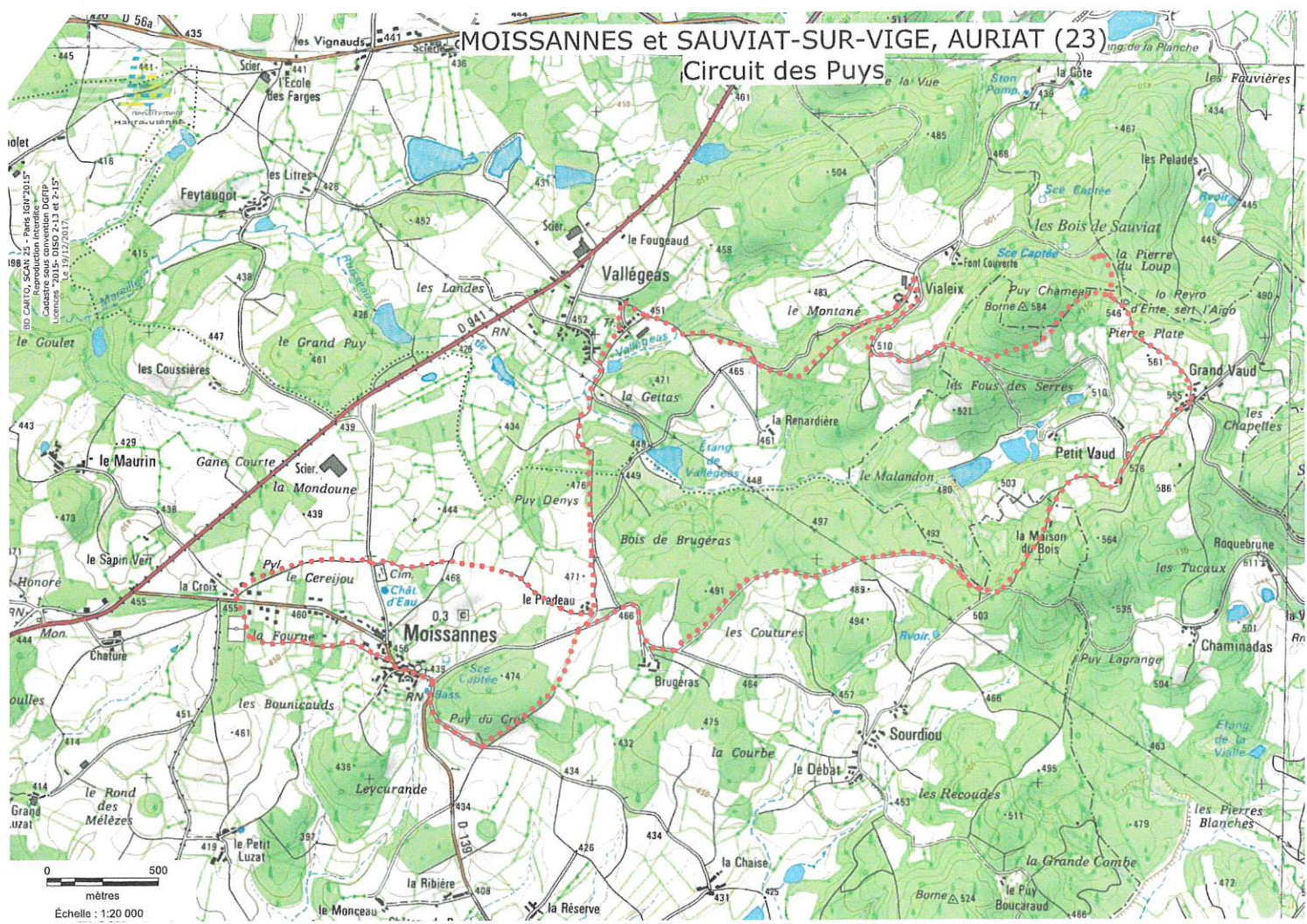
Le Président du Conseil départemental,



Jean-Claude LEBLOIS

# MOISSANNES et SAUVIAT-SUR-VIGE, AURIAT (23)

## Circuit des Puys



IGN  
Reproduction interdite  
Cadastrale, IGN 2015  
Le 19/12/2017

0 500  
mètres  
Échelle : 1:20 000